

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5356 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Nader Abdellkader

Date de naissance : 1956

Adresse : Derb chourfa Rue S'S N°15, casa

Tél. : 06 02 31 3777 Total des frais engagés : 189496 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/10/2013

Nom et prénom du malade : Saad Ben Abdellah Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ALD

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

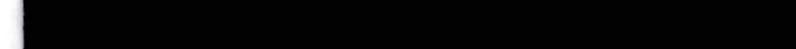
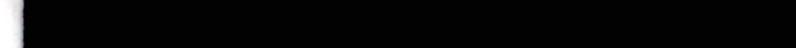
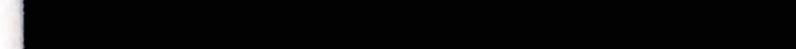
En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/10/23	T.S.		260.00	
	(Frais de garniture)		100.00	
	Total		360.00	Dr. DAOUI FAISAL Spécialiste O.R.L. Chirurgie Cervicofaciale 1 ^{er} étage Mohammadi - Tél.: 05 22 67 53 60

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE LAOUR LAHLOU Abdellah 3, Rue l'Héron Av. Nadir-Pole Casablanca. Tel: 05 22 28 05 76	26/10/23	849,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H 25533412 00000000	21433552 00000000
D 00000000	00000000
B 35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur FAISAL DAOUI

Spécialiste ORL

Chirurgie de la face et du cou

Ancien ORL à l'Hôpital Med V - Casa

Membre de la Société Française

d'ORL

RSS

الدكتور فيصل الضاوي

إخلاصي في أمراض

- الأنف، الأنف، الحنجرة

- جراحة الوجه والعنق

أخصائي سابق بمستشفى محمد V - البيضاء

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض

الأنف، الأنف، الحنجرة

Casablanca, le : 26 OCT 2023 الدار البيضاء، في :

SADDIK NADOUR

10,10	<u>Décongestion Nasale</u>	500	S.V
57,00	Appli +	57,00	
6,10	<u>Stérimar forte</u>	1	(S.V)
89,10	Appli nasal x 2	89,10	
93,50	<u>Shay Nasal forte</u>	1	S.V
10,10	Appli nasal x 2	10,10	
249,60	<u>HEC pour</u>	1	S.V
	appli Génier en Caisse	249,60	

Dr. FAISAL DAOUI
CHIRURGIE DE LA GRANDE CEINTURE RÉSIDENCE AZIZA
80, Bd GRANDE CEINTURE RÉSIDENCE AZIZA
ETG 1 HAUT MOHAMMADI - Tél : 05 22 63 68 68
SPECIAILISTE D'ORL

P.P.V. : 10,10 DH
تناول الأطفال
لما لا يتركوا

Dr. Maria M.
Pharmacie R.

PHARMACIE NADOUR
LAHLOU Abdelali
3, Rue l'Hérault Av. Nadir-Pete
Casablanca. Tél: 0522 28 05 76

05 22 63 63 68, شارع الحرام الكبير إقامة عزيزة الطابق الأول (فوق قيسارية عزيزة) - الحي المحمدى - الدار البيضاء - الهاتف :

80, Bd. la Grande Ceinture Résidence Aziza - 1 er Etage (en Dessus de Kissariat Aziza)

Hay Mohammadi - Casablanca - Tél. : 05 22 63.63.68 - Email : daouirol@gmail.com

OTOS

ISOPHARM
OTOSAN
NASAL AD*

Effetto d.
Efecto de
Abschwell
Effet déco
Deconges.

93.50 dhs

Dr daoui faissal
Spécialiste ORL de la face et du cou
Ancien ORL al'hopital Med v

NOM : SADDIK

26/10/23

PRENOM : NAIMA

NOTE D'HONORAIRES

C2	250.00 DH
+ K10	100.00 DH
MICRO ASPIRATION	-----
UNE OREILLE	350.00DH
(Cérumen dans un	
Oreille	
TOTAL :	trois cent cinquante

Dr. DAOUI FAISSAL
Spécialiste O.R.L.
Chirurgie Cervicofaciale
2 Bd. Grande Céinture, Résidence Aziza
By Mahammedi - Tel. 05 22 63 62